Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2009-2010
PV n°5 : réunion du 7/12/2009 (19h) à Fleurus

Présents : F. Appels, R. Appels, D. Hanotiaux, J. Lecrivain, G. Lorent, J.-R. Moyart, E. Penay, A. Robert, J.-M. Tagliafero, P. Vacavant
Absents : /
Excusés: F. Charneux, D. D'Haene, J.-M. Raquez, R. Sonveaux
Invités : J. Delepelaere, L. Lopez, R. Mosciatti, C. Notelaers, B. Scherpereel

Avant d'entamer la réunion, le Président souhaite la bienvenue aux membres invités et explique les raisons de leur invitation.

1. Approbation du PV n°4 du 9/11/2009

Le PV tel que publié sur le site est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport et commentaires sur les réunions auxquelles ont participé les membres

➢ **Commission de formation des arbitres :**
Notre Président était invité lors de la réunion de la commission du 20/11/2009. Durant celle-ci, des débats se sont tenus concernant la proposition de modification de l'indemnité pour les arbitres de niveau 1.

➢ **Comité provincial du 27/11/2009 :**
Le président du groupement y était également invité. Le comité a en effet tenu à expliquer la volonté d'organiser, entre le 8 et le 20/01/2010, un cours « accéléré » pour les arbitres. Il s'agirait en effet de dispenser les cours de niveau 1, 2 et 3 durant cette période. Une demande d'avis nous est par ailleurs parvenue de la part de Monsieur Monsieur, Président du département arbitrage au sein de la Fédération. Avant d'entamer les débats sur ce sujet, le Président cède la parole aux membres invités du CP et de la CFA afin de nous exposer la proposition qui est faite.

Il ressort de des interventions faites par messieurs Delepelaere, convocateur séniors, Mosciatti, Prsident de la CFA et Notelaers, Président du CP qu'il existe un réel problème de pénurie d'arbitres dans notre province. La proposition d'organisation des cours des 3 niveaux sur une période réduite est née de ce constat de carence auquel il faudra remédier rapidement, faute de quoi des rencontres pourraient devoir être reportée. La motivation apportée est renforcée par une série de données chiffrées qui nous interpellent également.

Néanmoins, si on ne peut faire fi du problème d'arbitres qui se pose, la proposition qui est faite par le CP n'est pas statutaire et nous rendrons un avis allant dans ce sens au département

arbitrage de l'AWBB. Toutefois, le groupement s'accorde à dire que l'idée semble constructive et qu'il serait utile de réfléchir à adapter les statuts en ce sens.

Il revient selon nous au département arbitrage de prendre ses responsabilités en tenant compte des arguments avancés par les membres du CP qui, sont les garants du bon fonctionnement de notre championnat.

Un courrier de réponse sera adressé à Monsieur Monsieur.

➢ **Réunion des 5 CP :**
Christophe Notelaers, Président du CP Hainaut nous livre ses réflexions suite à cette réunion. Il met en évidence un certain nombre de points qu'il semblerait opportun, selon le CP, de modifier dans les statuts :

- Modification calendrier (point 8 du PV de cette réunion)
- Sélections jeunes (point 9 du PV de cette réunion)

Le groupement décide que ces points seront exposés aux clubs lors des réunions décentralisées afin d'avoir leurs avis.

3. Analyse des PV des différentes instances parus depuis la dernière réunion

Néant

4. Rapport et commentaires sur l'AG du 28/11/2009

Suite à l'AG, une proposition de modification du PA 102 sera introduite afin d'être en conformité avec le décret de la communauté française.

5. Suivi des propositions de modification

Le groupement analyse les propositions de modifications suivantes :

- PA32
- PF10
- PA26
- Normes de sanction
- PC 4 et PC4bis
- PC17
- PC74
- PC28

6. Réunions décentralisées : calendrier

Les réunions décentralisées auront lieu cette année aux dates et lieux suivants :

- Le 20/01/2010 à Monceau à 18.30 heures
- Le 21/01/2010 à Mons à 18.30 heures
- Le 26/01/2010 à Kain à 19.30 heures

Une invitation sera envoyée aux clubs hennuyers.

7. Courrier

- Pascal Vacavant : reçu projet de création d'une cellule féminine
- André Remy: reçu PV 7 et 8 + OJ
- Jean-Marie Raquez : reçu PV commission des finances
- Jacques Monsieur : reçu changement numéro de GSM
- Yves Lamy : reçu changement numéro de GSM
- Jacques Monsieur: reçu demande d'avis concernant l'organisation du cours d'arbitrage par le CP. Un courrier de réponse vous sera envoyé.

8. Divers

- Parution des nouveaux numéros de GSM

Le groupement tient à féliciter le CP pour la rapidité avec laquelle ils ont changé les numéros de gsm des membres sur leur site.

- Département égalité des chances

Madame Sonveaux, responsable de ce département sera invitée au mois de mars afin de nous présenter les enjeux et objectifs de son département.

- PC 1

Le groupement est heureux de constater que les indemnités du PC1 pour les arbitres de niveaux 1 ont (enfin) été versées aux clubs.

- Débat

Pourquoi ne pas pouvoir fusionner 2 clubs de provinces différentes ?

- Prochaine réunion : réunion des 3 comités le 15/01/2010 à 18h30 à Monceau

APPELS Fabrice
Président

PENAY Emeline
Secrétaire